

FESTIV'ACTES 9 – SAINT-CANNAT

4-5-6 OCTOBRE 2024

Théâtre Amateur : Appel à candidatures

PRESENTATION, REGLEMENT, et INSCRIPTION



Organisation : Association FESTIV'ACTES EN SCENES – Hôtel de Ville – 13760 Saint-Cannat

1. Présentation de la manifestation :

FESTIV'ACTES est un festival de théâtre qui se déroule tous les 2 ans à Saint-Cannat, fin septembre début octobre. La 1^{ère} édition a eu lieu en 2008. L'édition 2024 sera donc la 9^{ème} édition.

Trois jours de spectacle vivant, de rencontres, et de convivialité, organisés par une équipe de bénévoles passionnés. 3 scènes de théâtre, 1 chapiteau, et 1 parvis où se dérouleront tout au long du week-end des représentations théâtrales, des animations, des expositions, et des soirées cabaret. Et bien sûr la possibilité de se restaurer tout au long de la journée.

2. Programmation :

- 1 spectacle pro jeune public
- 10 représentations théâtrales amateurs, dont 6 ateliers et 4 compagnies invitées
- des animations extérieures
- 3 soirées cabarets
- 1 rencontre-débat avec les spectateurs et les artistes : "Les petits déjeuners de FESTIV'ACTES".

3. Conditions offertes aux compagnies :

- Plateaux équipés « professionnel » avec gril et coulisses 3 côtés :
 - 2 grandes scènes de 8x6
 - 1 petite scène de 6x4
- Temps d'installation et de réglage confortables
- Présence d'une équipe de régisseurs professionnels.
- Loges équipées avec « catering »
- Défraiement forfaitaire de 150€ par compagnie
- Repas offert aux membres des compagnies, à prendre avant ou après la représentation
- 1 bénévole correspondant dédié pour chaque troupe à partir de l'acceptation de la candidature et jusqu'à la fin du festival.

4. Limite de dépôt des candidatures :

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **31 mai 2024**.

5. Conditions de candidature :

- Sont recherchées :
 - 2 pièces « de troupe » (format normal) pour l'une des deux grandes scènes
 - 2 pièces petit format (solo, duo, ou trio) pour la petite scène
- Format de pièce de 1h à 1h30
- Autorisation SACD ou de l'auteur

- Présence d'une personne de la compagnie à la régie
- Participation à une rencontre conviviale avec les bénévoles dans le mois qui précède le festival.

6. Procédure pour le choix des spectacles

La Commission Programmation reçoit et examine les candidatures, prend contact, demande des renseignements complémentaires, visionne les captations, se déplace pour voir les spectacles.

Le choix s'effectue en commission après la date de clôture de l'appel à candidature. La décision est communiquée aux candidats par courriel.

7. Pièces et éléments à fournir

a) Lors du dépôt de candidature

- Dossier de candidature
- Présentation de la troupe, de son histoire, de ses créations.
- Présentation écrite du spectacle ou dossier de presse
- Photos du spectacle
- DVD du spectacle (conseillé), ou lien internet de visionnage
- Autorisation SACD ou de l'auteur
- Dates et lieux de représentations à venir

b) Si votre candidature est retenue, prévoir :

- Plan d'installation
- Plan feux
- 5 photos de bonne résolution du spectacle (format JPEG) pour affichage
- 2 affiches papier format A3
- Attestation d'assurance RC
- Liste nominative des comédiens avec numéros de licences FNCTA pour les compagnies affiliées.

8. Assurances

Le matériel mis à disposition des troupes par le festival est couvert par l'association.
Les troupes qui fournissent leur propre matériel, en sont responsables.
Attestation RC à fournir.

9. Responsabilités de l'organisateur

La responsabilité de l'organisateur ne pourra être recherchée si, par suite d'un cas de force majeure, ou de toute autre cause indépendante de sa volonté, des changements de date et de lieu intervenaient, ou même si le festival était purement et simplement annulé.

L'organisateur prend en charge le paiement des droits d'auteur, à condition que tous les documents nécessaires soient remis lors de l'inscription.

10. Contacts et adresses pour l'envoi des dossiers

- Par téléphone : 06.12.30.97.23
- Par courriel : festivactes.programmation@gmail.com
- Par la poste : **Association FESTIV'ACTES EN SCENES**
Chez M. Joël RETAILLEAU
20 allée Jean Aicard
13410 LAMBESC



FICHE DE CANDIDATURE FESTIV'ACTES 9

Date du dépôt de candidature : / / 2024

Structure

Nom de la troupe / compagnie :

Adresse :

Site internet / Facebook / Autres :

Contact

Nom et prénom du représentant :

Fonction / Qualité :

Téléphone(s) :

Courriel(s) :

Spectacle proposé

Titre :

Durée du spectacle :

Auteur : Entracte : Non - Oui , si oui durée :

Lien(s) de visionnage photo(s) ou vidéo(s) :

Droits d'auteurs : SACD - SACEM - Autres (préciser) : (Joindre autorisation SACD)

Estimation du montant des droits :

Prochaines représentations programmées (merci de nous informer si de nouvelles dates sont ajoutées)

Dans la mesure du possible, tous les spectacles sont vus lors de représentations par des membres de la commission « programmation »

Date : / / 2024 Horaire : Lieu :

Date : / / 2024 Horaire : Lieu :

Date : / / 2024 Horaire : Lieu :

Date : / / 2024 Horaire : Lieu :

Disponibilité

(Festiv'Actes se déroule du 4 au 2 octobre 2024, merci d'indiquer ci-dessous les dates où vous seriez disponible)

Vendredi 4 octobre : Non - Oui - Précisions si nécessaire :

Samedi 5 octobre : Non - Oui - Précisions si nécessaire :

Dimanche 6 octobre : Non - Oui - Précisions si nécessaire :

Repas

Nombre de comédiens : Nombre de techniciens : Nombre d'accompagnants :

Particularité des repas (Allergies, intolérances, choix personnels, précisez le nombre de personnes concernées) :

Technique (joindre un descriptif si nécessaire)

Durée du montage : Durée du démontage :

Sonorisation :

Besoin de sonoriser la salle : Non - Oui , si oui précisez :

Besoin de sonoriser le plateau : Non - Oui , si oui précisez :

Eclairage particulier :

A fournir par l'organisateur :

Apporté par la troupe :

Autres besoins techniques :

Pièces jointes au dossier

Descriptif du spectacle⁽¹⁾ _____ Desc. technique (si nécessaire) _____ Autorisation SACD ⁽¹⁾

Photo(s) ou lien de visionnage ⁽²⁾ Plan feu ⁽¹⁾ _____ Adhésion FNCTA ⁽¹⁾

DVD ou lien de visionnage ⁽²⁾ _____ Autres :

⁽¹⁾ Obligatoire - ⁽²⁾ Conseillé

Observations particulières

Réservé à Festiv'Actes en Scènes :

Date de réception : / / 2024

Décision :

Date et horaire de programmation :